

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1276)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL34

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 1ER A

Supprimer l'alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.